



Demande de divorce avec bien immobilier

Par **FAVE Laurence**, le **21/02/2018** à **21:40**

Bonjour ,

Séparée depuis 10 ans (par simple main courante) , je vais entamer une procédure de divorce . Je ne sais pas encore si cela va être par consentement mutuel ou contentieux car mon conjoint ne veut pas prendre d' avocat ni payer de frais ;

Mais le problème à ce jour est que nous avons un bien commun (mariés ss le régime de la communauté) , bien qui a beaucoup de mal à se vendre et sur lequel il y a un crédit avec dossier de surendettement . Ma question est de savoir si cela empêche la procédure de divorce et si il y a des frais supplémentaires occasionnés en attendant la vente de cette maison et la liquidation patrimoniale .

Je vous remercie pour aide , vos réponses et éclaircissements .

Bien cordialement .

Par **Visiteur**, le **22/02/2018** à **11:11**

Bonjour,

Il serait préférable de continuer sur une file précédente pour traiter globalement de votre cas.